

Journée d'immersion

Comment faire ?

BAC PRO : 27 février et 13 mars 9h 17h

CCD et STD2A : 5 et 19 mars 8h 12h

Seconde internationale et BFI : 13 mars 9h à 12h

SI/CIT - STI2D : 4 et 11 mars 9h à 12h

- 1) Contacter le professeur principal et/ou le chef d'établissement du collège
- 2) Préciser la formation que vous désirez découvrir
- 3) Préciser la date d'immersion en accord avec le fonctionnement du collège
- 4) Le collège peut inscrire directement l'élève en se connectant au site internet suivant :
<https://portail.mini-stage.fr/etablissement-de-gaulle-chaumont>
- 5) Le site générera la convention de stage de l'élève qu'il conviendra à l'établissement d'imprimer, de faire signer par le chef d'établissement d'origine puis de nous renvoyer par e-mail à : ce.0521032p@ac-reims.f

Contact : M. Thomas Antony (réfèrent immersions au lycée)
Au 03.25.32.54.55 ou antony.thomas@ac-reims.fr

